

## Le chiffre du jour

**300** ans. Tel est l'âge vénérable de l'Abbaye de la Saint-Jaques à Etoy qui sera célébrée par quatre jours de fête populaire le week-end prochain avec plusieurs prestigieux ensemble (le Swiss Army Brass Band ou le Top Secret Drum Corps) dont les prestations seront gratuites. Plus d'infos sur [www.abbaye-etoy.ch](http://www.abbaye-etoy.ch)

## CHIGNY

### Louis Derungs, un auteur sur les quais

Le Chignac Louis Derungs, foudroyé par un choc électrique lui faisant perdre ses deux bras en 2013, signe l'ouvrage «15 000 V, une méthode pour accomplir». Il sera présent à la prochaine manifestation du Livre sur les quais, qui se déroulera du 2 au 4 septembre.



**«Rendez-vous pour une troisième édition l'an prochain, c'est certain!»**

**SWANN KARLEN**  
ORGANISATEUR DE L'AQUA PARTY À MORGES

LUNDI 8 AOÛT 2016 LA CÔTE

# UN JOUR SUR LA CÔTE

## L'envie constante de se dépasser

**PENTHAZ Joëlle est paraplégique. Après avoir sillonné l'Europe au volant de son bus, elle se lance des nouveaux défis.**

SOPHIE ZUBER  
szuber@lacote.ch

Il y a plus de deux ans, Joëlle Philibert, dite Jo'Z, partait faire le tour de l'Europe. Et après neuf mois intenses, où elle a visité 28 pays et parcouru plus de 50 000 kilomètres, la jeune femme s'est retrouvée quelque peu changée: «Depuis que je suis petite et malgré mon handicap, j'avais des envies de liberté. La plupart des gens pensaient que je ne serais pas capable de sortir de ma zone de confort et de faire un «road trip». Pourtant, c'est chose faite.»

Son goût de liberté se prénomme Goldorak, un bus Mercedes qu'elle conduit à la seule force de son poignet: «Le tout est dans le joystick, s'amuse-t-elle. J'ai mis trois ans pour obtenir le permis avec plus de 100 heures de conduite à mon actif, cela en valait la peine.» Aujourd'hui rentrée d'une formidable aventure qui a compté deux pannes et autant de cambriolages, la jeune

femme témoigne en souriant: «Les voleurs sont partis avec des sondes vésicales et quelques rouleaux de PQ, ils ont dû aller très loin avec cela.» Et malgré ces petits déboires, elle n'a jamais eu le plaisir de présenter son permis à un agent de police: «J'aimerais bien que cela m'arrive un jour!»

A 33 ans, sur les routes, seule ou avec son compagnon, la jeune femme a pris goût à l'aventure, grâce à une persévérance et à un respect de la vie qui lui sont propres: «Aujourd'hui, j'ai une belle maison et une vie agréable. Mais rien ne serait possible sans mes parents et l'association suisse des paraplégiques, qui m'ont soutenue dans toutes mes actions». Personne engagée en tout point, Jo'Z – contraction entre Joëlle et oser – soutient la cause des réfugiés qui luttent pour leur survie. En effet, lors de son périple européen, elle a croisé leur route en Grèce et en Macédoine, une vision qui l'a ramenée à sa propre histoire: «Ils marchent pour leur liberté et sont à la recherche de paix. Je me sens si proche d'eux.»

### «A leur place, je serais morte»

A peine rentrée à Penthaaz en automne dernier, elle embarque sa mère en direction de la Serbie afin de repartir à leur rencontre: «J'avais des conférences à organiser, mais je me disais qu'il y avait plus urgent.» Sur place, mère et fille dévalisent les magasins et offrent des vestes aux plus démunis, grâce à une cagnotte créée à l'avance. «Si par cette action, on a pu sauver la vie d'une seule personne, c'est gagné», témoigne celle qui a été choquée de ce qu'elle a pu y voir: «Au bord



Défis sportifs, voyages personnels et humanitaires font partie du quotidien de Joëlle, qui prend plaisir à conduire son bus. DR ET ARCHIVES LA CÔTE

de la route, personne ne les aidait. Je me suis imaginée à leur place et je serais tout simplement morte.»

C'est là qu'elle ira à la rencontre des bénévoles de Humansnation et collaborera sur plusieurs missions avec eux. C'est de cette association qu'elle portera les couleurs lors de son prochain défi. En effet, depuis quelques années, Joëlle se lance des objectifs personnels aux goûts de l'extrême. Ainsi, elle a participé à une compétition de BMX, a fait l'ascension du Vésuve, a prati-

qué du dual ski, du VTT Downhill et même du parapente. «Tout cela fait de moi la femme la plus portée du monde, peut-être», sourit-elle.

Ne pouvant pas se déplacer sans sa chaise, Joëlle est toutefois dotée d'un esprit sportif hors du commun. «A la naissance, les spécialistes m'avaient condamnée à quelques heures. Mais ce qu'ils ne savaient pas, c'est que je suis allergique au «Tu ne pourras pas». Depuis, j'ai toujours voulu dépasser les limites.»



### Fierté d'être marraine

Le 3 septembre, c'est sur le dos de Stéphane Zufferey, dit «Ferathor», qui comptabilise plus de 800 vias ferratas à son actif, que Joëlle vivra son prochain défi en escaladant 230 mètres de dénivelé à Moiry en Valais.

«C'est une sensation bizarre, mêlée à une bonne adrénaline de se retrouver complètement dépendante des faits et gestes d'un autre être humain.» En guise de cerise sur le gâteau, Joëlle a été

déclarée marraine de la course solidaire MYrun4Help qui aura lieu le 11 septembre prochain: «Je suis très touchée par cette cause car c'est une histoire positive et pleine de solidarité. Et surtout, il n'est pas question d'apitoiement.»

Les bénéfices de la journée seront reversés à la famille de Marilou (10 ans) et de Yanis (8 ans), enfants du village en situation de handicap. ●

<http://jo-z.ch/>

**«Je suis allergique au «Tu ne pourras pas!»**

JOËLLE PHILIBERT  
DITE «JO'Z»

## Une terrasse dans le dos de Jules César

**NYON L'esplanade Jules César, restée vide jusqu'ici, pourrait accueillir la terrasse d'un tea-room.**

Quelque 40 ans après sa création, l'esplanade Jules César, connue de tous les Nyonnais, n'a toujours pas trouvé sa vocation. La place est vide de vie, mais pas d'histoire, puisqu'une basilique romaine s'y dressait vers 45 avant Jésus-Christ.

Ces dernières années, certains voulaient coiffer Jules César d'un toit pour y héberger un café, relié au Musée romain. D'autres voyaient déjà l'empereur entouré de logements sociaux.

### Une dizaine de tables

Aujourd'hui, le projet a évolué et une mise à l'enquête est ouverte jusqu'au 4 septembre. La toge impériale de Jules pourrait être admirée par les clients attablés à la terrasse du tea-room Ex Machina, qui ouvrira ses portes à la rue du Marché, en septembre.



La terrasse est prévue sur la partie nord-est de l'esplanade. CÉLINE REUILLE

Rui Narciso, gérant du futur café Ex Machina, désire installer une terrasse de 50 m<sup>2</sup>, avec une dizaine de tables, pour son établissement se situant juste en face de la place.

### Au-delà des blocs de pierre

Sans assise, à même le sol, elle prendrait place sur la partie nord-est de l'esplanade, derrière

les blocs de pierre, qui marquent l'emplacement des colonnes de l'ancienne basilique romaine.

«Le but n'est pas d'empiéter sur l'esplanade où jouent parfois les enfants du quartier, ni d'empêcher les touristes d'admirer la fresque de la façade», explique Rui Narciso.

Le passage pour accéder au Musée romain, se situant plus bas, serait donc conservé et les

habitants ainsi que les touristes pourraient toujours s'asseoir sur les bancs verts longeant le lieu.

«Cette terrasse pourrait apporter un peu plus de vie à cette place, où les gens ne font que passer et même la mettre en valeur», déclare le futur gérant, qui mise sur une ambiance décontractée avec des chaises colorées et dépareillées.

### Nuit silencieuse

Le soir, Jules César pourra tranquillement méditer sur ses prochaines conquêtes territoriales, à l'instar des voisins de l'esplanade, étant donné que le Café Ex Machina fermera ses portes vers les 19 heures.

«Nous ne vendons pas d'alcool» précise le gérant qui préfère un café calme. Celui-ci mise sur la vente de cafés artisanaux et de thés naturels. Son fils de 18 ans occupera la fonction de «barista», et la torréfaction du café se fera sur place dans une ambiance artisanale et chaleureuse. ● MH

## La pyromane n'est pas responsable de ses actes

**JUSTICE Irresponsable! C'est un jugement sans surprise qu'a rendu la Cour correctionnelle de La Côte.**

La sexagénaire qui a comparu mercredi devant la Cour correctionnelle de La Côte, a été déclarée irresponsable (*Le Quotidien de La Côte* du 4 août). C'est un jugement très rare, mais cette femme était en état de décompensation schizophrénique paranoïaque en raison de l'arrêt de sa médication depuis plusieurs mois.

La Cour, pour pallier une éventuelle récidive, l'a obligée à se soumettre à un traitement par injection. Si elle devait ne pas s'y soumettre, la justice interviendrait immédiatement et pourrait ordonner une mesure de placement forcé. La femme ne s'explique du reste pas pour-

quoi son médecin traitant n'a pas été alerté par cet arrêt de traitement.

La femme, qui avait également été accusée de tort son voisin de ne pas payer son loyer et de vouloir mettre le feu à la maison, n'a aucun souvenir non plus de cet épisode, qui est survenu quelques heures avant qu'elle ne mette réellement le feu à son logement. Elle a été également libérée des chefs d'accusation de diffamation, calomnie et dénonciation calomnieuse.

Elle a signé, durant l'audience de mercredi, une reconnaissance de dette de 500 francs qu'elle s'engage à verser à l'association «Zoé for life», à Etoy, en remplacement de l'indemnité due à son voisin, victime de calomnie. Quant aux frais de justice, soit quelque 12 000 francs, ils seront mis à la charge de l'Etat. ● DS